

Date de dépôt : 12 septembre 2016

Pétition

pour le maintien du chalet Florimont à Gryon destiné aux séniors de Genève

Mesdames et
Messieurs les députés,

C'est avec surprise et colère que nous avons pris connaissance par un entrefilet dans la presse de la volonté de l'Hospice général et du Conseil d'Etat de fermer le chalet Florimont à Gryon. Les membres de l'AVIVO et de très nombreux aînés de notre canton savent que cette maison répond depuis de nombreuses années aux besoins des personnes valides ou handicapées. De plus, le prix de ces séjours ne leur est pas offert, mais payé de leur poche avec un budget de plus en plus serré. Ce sont d'ailleurs souvent les seules vacances qu'elles peuvent s'offrir.

Ce n'est pas la première fois que le Conseil d'Etat parle de fermer cette maison.

En février 2008 à la fin des débats sur une de multiples pétitions contre la fermeture du chalet Florimont, M. François Lonchamp, l'actuel président du Conseil d'Etat, s'exprimait ainsi devant le parlement cantonal :

« Mesdames et Messieurs les députés, j'entends ici le besoin d'explications claires. Je crois que ce doit bien être la sixième fois que je vais répéter la même chose devant cette assemblée, à savoir qu'il n'est pas question pour l'Etat de Genève ou le Conseil d'Etat d'autoriser ou de permettre la fermeture de ces maisons de retraite. Voilà ! Je crois que cela ne pourrait pas être mieux dit que cela !... Je vous confirme une énième fois que, quoi qu'il arrive, quel que soit le destin administratif et institutionnel de ces maisons pour ce qui est de leur rattachement, il n'est pas question pour le Conseil d'Etat – en aucune manière – de fermer ces deux institutions... J'entends ici rassurer toutes les aînées et tous les aînés. »

C'est peu dire que revenir sur cette décision soulève non seulement de l'incompréhension mais aussi une profonde irritation parmi les aînées et les

ânés de notre canton. Une nouvelle fois, les multiples mouvements qui aident, entourent et soutiennent les ânés dans leurs luttes sont en train de réagir et font signer une pétition contre la fermeture du chalet Florimont. L'AVIVO entend prendre une part active à cette lutte et vous invite à signer et faire signer cette pétition pour le maintien du chalet Florimont.

N.B. 3295 signatures
AVIVO
M. Jean Spielmann
25, rue du Vieux Billard
1205 Genève